



Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick

Dr Constantine Passaris

Troisième initiative : publier un livre

La troisième initiative consistait à établir un souvenir tangible de l'année 1992. Pour nous, le meilleur moyen de souligner cet anniversaire serait de compiler des recueils d'experts, de praticiens et de défenseurs des droits de la personne en vue de les publier sous la forme d'un livre. Le professeur John McEvoy et moi-même avons donc établi une liste de diverses personnes de toute la province et leur avons demandé d'écrire un essai sur les droits de la personne. Nous avons intitulé le livre *Les droits de la personne au Nouveau-Brunswick : une nouvelle vision pour un nouveau siècle*. Le livre a été publié dans les deux langues officielles du Nouveau-Brunswick, soit le français et l'anglais. Tout s'est bien passé jusqu'à ce que nous manquions de fonds. La Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick est alors intervenue et a couvert le coût de publication. C'est donc ainsi que s'est conclue la troisième initiative de cette année anniversaire.